

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 16 mai 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le seizième jour de mai deux mille dix-huit (2018) à 7 h 30 à la salle municipale située au 415, rue St-Georges à Cacouna, lieu ordinaire des séances extraordinaires de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Tous les membres ont reçu l'avis de convocation selon la loi.

Aucunes personnes présentes

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 7 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-05-167.2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. 2E PHASE DE LA RÉFECTION DES TROTTOIRS RUE DU PATRIMOINE
3. ADOPTION DES PHASES 1 ET 2 DE LA MEUNERIE DE CACOUNA INC. APRÈS CONSULTATION PUBLIQUE
4. POMPIERS / FEUX D'ARTIFICES DE LA SAINT-JEAN
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-05-168.3

3. 2^e phase de la réfection des trottoirs - Rue du Patrimoine

Dépôt de la seule soumission reçue suite à l'appel d'offre sur invitation pour le projet de la deuxième phase des trottoirs sur la rue du Patrimoine.

Les paysages du fleuve 2008 inc., 46 446,50 \$ taxes non comprises

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de l'entreprise du fleuve 2008 inc. au montant de 46 446,50 \$ plus taxes pour le projet de la deuxième phase des trottoirs sur la rue du Patrimoine.

2018-05-169.4

4. Adoption des phases 1 et 2 de la Meunerie de Cacouna Inc. après consultation publique

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite par les propriétaires de la Meunerie Cacouna en vertu du règlement sur les usages conditionnels;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté par la meunerie a reçu une recommandation positive du Comité consultatif en urbanisme à sa rencontre du 10 avril 2018, recommandation qui inclue 9 conditions qui s'ajoutent au projet et qui sont énoncées dans le procès-verbal de la rencontre;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté lors d'une rencontre publique conformément convoquée et tenue le 8 mai 2018;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'usage conditionnel demandé par la meunerie de Cacouna soit autorisé par le conseil selon les plans et conditions qui ont été soumis lors de la dernière rencontre.

2018-05-170.5

5. Pompiers / Feux d'artifices de la St-Jean

CONSIDÉRANT la fête de la St-Jean-Baptiste prévue pour le 23 juin 2018 au Parc Fontaine Claire;

CONSIDÉRANT QUE lors des feux de la St-Jean-Baptiste, la présence de trois pompiers est requise;

Il est proposé par monsieur Benoit Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna demande la présence de trois pompiers en travail commandé lors de la soirée de la St-Jean-Baptiste qui se déroulera le 23 juin 2018 au Parc Fontaine Claire de 21 h 45 à 22 h 45 afin de voir à la sécurité lors du déroulement des feux d'artifices.

2018-05-171.6

6. Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Francine Coté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 7 h 45 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
mairesse

Carole Pigeon
directrice générale
